

RCS : BORDEAUX

Code greffe : 3302

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de BORDEAUX atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1993 B 00190

Numéro SIREN : 389 601 949

Nom ou dénomination : A33 IMMOBILIER

Ce dépôt a été enregistré le 03/08/2023 sous le numéro de dépôt 20795

Comptes approuvés le 12.06.2023

Le Président :

Bilan Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2022			31/12/2021
Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
</			

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

31/12/2022

31/12/2021

Capitaux Propres	Capital social ou individuel	7 622	7 622
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	RESERVES		
	Réserve légale	762	762
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves	277 093	276 287
	Report à nouveau		
	Résultat de l'exercice	788	806
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	Total des capitaux propres	286 266	285 478
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	Total des autres fonds propres		
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	Total des provisions		
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	2 110 389	1 143 651
	Emprunts et dettes financières divers (3)	40 043	17 392
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	3 000	10 663
	Dettes fiscales et sociales	56 933	25 167
	DETTES DIVERSES		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes		
	Produits constatés d'avance (1)		
	Total des dettes	2 210 365	1 196 873
	Ecarts de conversion passif		
	TOTAL PASSIF	2 496 630	1 482 351
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	787,76	806,05
	(1) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	2 210 365	1 196 873
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 625 562	961 368
	(3) Dont emprunts participatifs		

Compte de Résultat

		31/12/2022		31/12/2021	
		12 mois	% C.A.	12 mois	% C.A.
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises	1 372 917	100,00	482 833	100,00
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)				
	Montant net du chiffre d'affaires	1 372 917	100,00	482 833	100,00
	Production stockée				
	Production immobilisée				
CHARGES D'EXPLOITATION	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges	1 804	0,13		
	Autres produits	1			
	Total des produits d'exploitation	1 374 722	100,13	482 834	100,00
	Achats de marchandises	1 697 000	123,61	635 000	131,52
	Variation de stock	(1 035 389)	-75,42	(469 156)	-97,17
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes	635 505	46,29	301 025	62,35
	Impôts, taxes et versements assimilés	9 751	0,71	8 058	1,67
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
CHARGES D'EXPLOITATION	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	3 251	0,24	3 390	0,70
	Autres charges				
	Total des charges d'exploitation	1 310 119	95,43	478 318	99,06
	RESULTAT D'EXPLOITATION	64 603	4,71	4 516	0,94
PRODUITS FINANCIERS	Bénéfice attribué ou perte transférée				
	Perte supportée ou bénéfice transféré				
	De participations (3)				
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3)				
	Autres intérêts et produits assimilés (3)				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transfert de charges				
CHARGES FINANCIERES	Différences positives de change				
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des produits financiers				
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions				
	Intérêts et charges assimilées (4)	37 467	2,73	39 168	8,11
	Différences négatives de change				
CHARGES FINANCIERES	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
	Total des charges financières	37 467	2,73	39 168	8,11
	RESULTAT FINANCIER	(37 467)	-2,73	(39 168)	-8,11
	RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS	27 136	1,98	(34 652)	-7,18
	Total des produits exceptionnels	7 964	0,58	35 600	7,37
	Total des charges exceptionnelles	34 165	2,49		
CHARGES FINANCIERES	RESULTAT EXCEPTIONNEL	(26 201)	-1,91	35 600	7,37
	PARTICIPATION DES SALAIRES				
	IMPOTS SUR LES BENEFICES	147	0,01	142	0,03
	TOTAL DES PRODUITS	1 382 685	100,71	518 434	107,37
	TOTAL DES CHARGES	1 381 898	100,65	517 628	107,21
	RESULTAT DE L'EXERCICE	788	0,06	806	0,17

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le **31/12/2022** dont le total est de **2 496 630** Euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, et dégageant un résultat de **788** Euros.

L'exercice a une durée de **12** mois, recouvrant la période du **01/01/2022** au **31/12/2022**.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les états financiers ont été établis en conformité avec le règlement ANC n°2014-03 approuvé par arrêté ministériel du 8 septembre 2014. :

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices,

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Changements de méthodes

Il n'y a pas de changement de méthode d'évaluation au cours de l'exercice.

Il n'y a pas de changement de méthode de présentation au cours de l'exercice.

Aucun changement n'est intervenu par rapport au précédent exercice.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place en en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

Titres de participation

Les titres de participation, ainsi que les autres titres immobilisés, ont été évalués au prix pour lequel ils ont été acquis. Ils ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Créances immobilisées

Les prêts, dépôts et autres créances ont été évalués à leur valeur nominale. Ces derniers ont le cas échéant été dépréciés par voie de provision pour tenir compte de leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice.

Valeurs mobilières de placement

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks

Les coûts d'acquisition des stocks comprennent le prix d'achat, les droits de douane et autres taxes, à l'exclusion des taxes ultérieurement récupérables par l'entité auprès des administrations fiscales, ainsi que les frais de transport, de manutention et autres coûts directement attribuables à l'acquisition des produits finis, des matières premières et des services. Les rabais commerciaux, remises, escomptes de règlement et autres éléments similaires sont déduits pour déterminer les coûts d'acquisition.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production comprenant les consommations et les charges directes et indirectes de production et les amortissements des biens concourant à la production.

Les stocks sont évalués suivant la méthode "premier entré, premier sorti". Pour des raisons pratiques, le dernier prix d'achats connu a pu être retenu dans certains cas.

Le coût de la sous-activité est exclu de la valeur des stocks.

Les intérêts sont toujours exclus de la valorisation des stocks.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Evènements postérieurs à la clôture

Les ventes de deux immeubles sont intervenues début 2020 pour 655 K€ avec des actes sous-seing privé signés en Octobre et Décembre 2019. Les conditions suspensives de ces ventes étaient levées au 31 décembre 2019, hormis les signatures des actes notariés concrétisées en février et mars 2020. Ces cessions représentent une marge après travaux de 149 K€ au vu des travaux engagés sur 2019 et 2020. Pour respecter les règles comptables et fiscales, cette marge n'apparaîtra que sur les comptes de 2020.

Engagements donnés et/ou reçus

Le retour en meilleure fortune sur l'exercice 2022 permet à Monsieur Dargelas de récupérer à hauteur de 95% son abandon de compte courant (26 000 €) soit 24 700 €.

Le retour en meilleure fortune sur l'exercice 2022 permet à la SARL Pierre et Grands Crus de récupérer à hauteur de 95% son abandon de compte courant (9 600 €) soit 9 120 €.

A 33 IMMOBILIER
Société par actions simplifiée au capital de 7.622,45 euros
Siège social : 19 rue Louis SEURIN
33950 LEGE CAP FERRET
389.601.949 R.C.S. BORDEAUX

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 12 JUIN 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat
de l'exercice clos le 31 décembre 2022

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice s'élevant à 787,76 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	787,76 euros
Majoré de la somme de 79 212,24 euros prélevée sur le poste « autres réserves »,	
Pour former un bénéfice distribuable de	80 000,00 euros
Versé aux associés à titre de dividende	
Soit à titre de dividendes	80 000,00 euros
Soit 160 euros par action	

Le dividende sera mis en paiement au siège social à compter de ce jour.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 72 000 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2022 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 8 000 euros.

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé aux associés que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 31/12/2021 : NEANT

Exercice clos le 31/12/2020 :

50 000 euros, soit 100 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 45 000 euros

dividendes non éligibles à l'abattement de 40 % : 5 000 euros

Exercice clos le 31/12/2019 : NEANT

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 12 JUIN 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
Le Président

